

Procès-verbal du conseil municipal du 15/04/2026

Le conseil municipal s'est réuni le 15/04/2026 dans la salle d'honneur de la mairie sous la présidence de Monsieur le Maire, Rémi Diaz.

Etaient présent : Rémi Diaz, Corine Gerard, Didier Sicard, Caroline Beaujard, Sébastien Estieu, Sabine Perez, Sylvain Herbreteau, Cécile Coloma, Azize Henni, Jean-Pierre Audouin, Anne Laure Odoyer, Cyril Lacorne, Aude Messonnier, Pascal Moineau, Sophia Bouchti, Francois Talayssat,

Etaient excuses : Vincent Costes ayant donné procuration à Jean-Pierre Audouin
Marion Delbreil ayant donné procuration à Sébastien Estieu
Emma Martinez ayant donné procuration à Sabine Perez

L'ordre du jour était le suivant :

- 1- Approbation du PV du 27/03/2026
- 2- Approbation du compte financier unique 2025- Budget principal
- 3- Approbation du compte financier unique 2025-Budget annexe
- 4- Achat de la parcelle ZM141
- 5- Désignation d'un référent déontologue
- 6- Renouvellement de la cession et du transfert de la jouissance de la licence IV n°5787

Secrétaire de séance : Sylvain Herbreteau

1- Approbation du PV du 27/03/2026 :

Le procès-verbal est mis au vote et est approuvé à l'unanimité

2- Approbation du compte financier unique 2025- Budget principal

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il ne peut pas présider la séance lors de l'examen des points relatifs à l'approbation du CFU. Il propose en conséquence de confier la présidence à Monsieur Audouin. Cette proposition est validée par l'ensemble du conseil municipal.

Monsieur Audouin procède alors à la présentation du CFU. Dans un premier temps, il expose l'ensemble des dépenses et des recettes des sections de fonctionnement et d'investissement, ainsi que les restes à réaliser.

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	I
PRESENTATION GENERALE DU COMPTE FINANCIER – VUE D'ENSEMBLE	B1

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N						
			Investissement	Fonctionnement	Total cumulé	
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	1 556 179,66	2 551 198,84	4 107 378,50	
	Recettes réalisées (1)	B	723 016,98	2 714 895,74	3 437 912,72	
	Restes à réaliser	C	0,00	0,00	0,00	
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	1 632 858,51	2 951 198,84	4 584 057,35	
	Dépenses réalisées (1)	E	435 898,83	2 223 688,15	2 659 586,98	
	Restes à réaliser	F	52 825,60	11 189,46	64 015,06	
Différences entre les titres et les mandats		Soide des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B – E	287 118,15	491 207,59	778 325,74
Résultats antérieurs reportés		Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	76 678,85	400 000,00	476 678,85
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)		Excédent/déficit	G + H	363 797,00	891 207,59	1 255 004,59
Différence entre les restes à réaliser		Restes à réaliser (+/-)	I = C - F	-52 825,60	-11 189,46	-64 015,06
Résultat cumulé		Excédent/déficit	G + H + I	310 971,40	880 018,13	1 190 989,53

Il présente ensuite en détail les dépenses d'investissement, puis les recettes d'investissement.

II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
DEPENSES D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE	A1.1

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations (mandats émis) (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31 /12 (1)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des opérations d'équipement (2)		1 435 587,39	221 035,19	15,40	52 825,60
Total des dépenses d'équipement		1 435 587,39	221 035,19	15,40	52 825,60
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	195 771,12	195 771,12	100,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		195 771,12	195 771,12	100,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		1 631 358,51	416 806,31	25,55	52 825,60
040	Opérations ordre transf. entre sections (4)	0,00	17 593,32	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (5)	1 500,00	1 499,00	99,93	0,00
Total des dépenses d'ordre en investissement		1 500,00	19 092,32	1 272,83	0,00
Total des dépenses d'investissement de l'exercice		1 632 858,51	435 898,63	26,70	52 825,60
001 Solde d'exécution négatif reporté		0,00			
Total des dépenses de la section d'investissement		1 632 858,51	435 898,63		52 825,60

RÉCETTES D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE	A1.2
---	-------------

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations (titres émis) (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31 /12 (1)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	431 118,39	18 065,35	4,19	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées(8)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	668 683,28	638 242,11	95,45	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00			
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		1 089 801,67	656 307,46	59,88	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement (3)	419 260,99			
040	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	35 617,00	65 210,52	183,09	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	1 500,00	1 499,00	99,93	0,00
Total des recettes d'ordre en investissement		456 377,99	68 709,52	14,82	0,00
Total des recettes d'investissement de l'exercice		1 556 179,66	723 016,98	46,46	0,00
001 Solde d'exécution positif reporté		76 678,85			
Total des recettes de la section d'investissement		1 632 858,51	723 016,98		0,00

La présentation se poursuit avec les dépenses de fonctionnement, avant de s'achever par l'exposé des recettes de fonctionnement.

II – EXECUTION BUDGETAIRE							II
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE							A2.1
Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Rattachements (c)	Total réalisations (d = b+c)	Taux de réalisation (d/a)	Restes à réaliser au 31/12 (1)
011	Charges à caractère général (3)	628 676,17	675 350,82	0,00	675 350,82	81,50	11 169,46
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	1 177 076,06	1 116 730,02	0,00	1 116 730,02	94,87	0,00
014	Atténuations de produits	170 804,74	120 942,42	0,00	120 942,42	70,81	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586)	210 070,99	174 592,00	0,00	174 592,00	83,11	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		2 386 627,96	2 087 615,26	0,00	2 087 615,26	87,47	11 169,46
66	Charges financières	104 192,69	70 684,85	0,00	70 684,85	67,84	0,00
67	Charges spécifiques	5 000,00	177,52	0,00	177,52	3,55	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires)	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles et mixtes		2 496 320,65	2 158 477,63	0,00	2 158 477,63	86,47	11 169,46
023	Virement à la section d'investissement	419 260,99					
042	Opérations ordre transf. entre sections (2)	35 617,00	65 210,52	0,00	65 210,52	183,09	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement (3)		454 877,99	65 210,52	0,00	65 210,52	14,34	0,00
Total des dépenses de fonctionnement de l'exercice		2 951 198,64	2 223 688,15	0,00	2 223 688,15	75,35	11 169,46
002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		0,00					
Total des dépenses de la section de fonctionnement		2 951 198,64	2 223 688,15	0,00	2 223 688,15		11 169,46

II – EXECUTION BUDGETAIRE							II
RECETTES DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE							A2.2
Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis (b)	Rattachements (c)	Total réalisations (d = b+c)	Taux de réalisation (d/a)	Restes à réaliser au 31 /12 (1)
013	Atténuations de charges	10 000,00	20 239,12	0,00	20 239,12	202,39	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	289 214,54	291 485,68	0,00	291 485,68	100,79	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	35 596,00	104 588,38	0,00	104 588,38	293,62	0,00
731	Fiscalité locale	1 296 577,00	1 332 024,00	0,00	1 332 024,00	102,73	0,00
74	Dotations et participations	768 806,65	793 335,36	0,00	793 335,36	100,57	0,00
75	Autres produits de gestion courante	130 000,00	143 188,48	0,00	143 188,48	110,14	0,00
Total des recettes de gestion des services		2 559 194,19	2 684 861,22	0,00	2 684 861,22	105,28	0,00
76	Produits financiers	4,65	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	1 000,00	12 199,68	0,00	12 199,68	1 219,97	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires)	0,00	241,32	0,00	241,32	0,00	0,00
Total des recettes réelles et mixtes		2 551 198,84	2 697 302,22	0,00	2 697 302,22	105,73	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (2)	0,00	17 593,52	0,00	17 593,52	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre (3)		0,00	17 593,52	0,00	17 593,52	0,00	0,00
Total des recettes de fonctionnement de l'exercice		2 551 198,84	2 714 895,74	0,00	2 714 895,74	106,42	0,00
002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		400 000,00					
Total des recettes de la section de fonctionnement		2 951 198,84	2 714 895,74	0,00	2 714 895,74		0,00

Concernant le détail des principales opérations :

- la valorisation des équipements scolaires s'élève à 7 013,91 € ;
- les dépenses liées à la voirie et à l'urbanisation s'établissent à 29 187,38 €, avec 52 825,60 € de restes à réaliser ;
- l'entretien du patrimoine représente 72 674,40 €, auxquels s'ajoutent 6 346,35 € d'immobilisations ;
- les acquisitions diverses s'élèvent à 105 813,15 €, dont 21 318,09 € consacrés à l'acquisition de terrains.

Monsieur le Maire quitte la salle et Monsieur Audouin propose l'approbation du CFU 2025.

Le compte financier unique du budget communal 2025 est mis au vote et est approuvée à l'unanimité.

3- Approbation du compte financier unique 2025-Budget annexe

Monsieur Audouin informe le conseil municipal que, concernant le budget assainissement, seules les dépenses d'investissement relèvent de la commune, le réseau étant exploité par l'entreprise SUEZ dans le cadre d'une délégation de service public.

À l'instar du budget communal, ce budget se compose de deux sections : une section de fonctionnement et une section d'investissement.

Il présente ensuite les dépenses et les recettes de ces deux sections.

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES					
PRÉSENTATION GÉNÉRALES DU COMPTE FINANCIER – VUE D'ENSEMBLE					I
					A
Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N					
			Investissement	Exploitation	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	60 612,94	15 742,99	76 355,93
	Recettes réalisées (1)	B	60 612,94	57 294,35	117 817,29
	Restes à réaliser	C	0,00	0,00	0,00
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	334 981,21	136 292,94	471 274,15
	Dépenses réalisées (1)	E	96 166,19	60 612,94	156 781,13
	Restes à réaliser	F	0,00	0,00	0,00
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B - E	-36 555,26	-3 408,59	-38 963,84
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	274 368,27	282 999,14	557 367,41
Solde (investissement) ou résultat de clôture (exploitation)	Excédent/déficit	G + H	238 813,02	279 590,55	518 403,57
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C - F	0,00	0,00	0,00
Résultat cumulé	Excédent/déficit	G + H + I	238 813,02	279 590,55	518 403,57

Il précise que les recettes de fonctionnement correspondent à la part communale perçue sur les factures d'assainissement, pour un montant total de 41 461,36 €, auquel s'ajoute une opération d'ordre de 15 742,99 € correspondant à la part des subventions liée aux amortissements de l'exercice.

Il est également indiqué que les dépenses d'investissement concernent les travaux de modification du réseau en lien avec la future gendarmerie ainsi que le réseau de Notre-Dame, pour un montant total de 80 425,20 €.

Monsieur le Maire quitte la salle, puis Monsieur Audouin propose l'approbation du CFU assainissement.

Cette proposition est soumise au vote et adoptée à l'unanimité.

4- Achat de la parcelle ZM 141 :

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que cette parcelle avait été acquise par le SIPOM en vue de l'implantation d'une déchetterie. Ce projet ne pouvant plus voir le jour sur ce site, le SIPOM a demandé à la commune de procéder à son rachat. Les élus s'étant montré favorable à cette démarche, il est proposé de procéder à l'acquisition de la parcelle ZM 141 pour un montant total de 6 741 €,

Cette proposition est mise au vote et adoptée à l'unanimité

5- Désignation d'un référent déontologue

En application des articles L. 1111-14 et R 1111-1 A et suivants du code général des collectivités territoriales (CGCT), les collectivités locales ont l'obligation de désigner un référent déontologue pour les élus locaux. Ce référent déontologue est chargé d'apporter aux élus tout conseil utile leur permettant d'exercer leur mandat dans le respect des principes déontologiques consacrés par la charte de l'élu local en particulier de prévenir ou de faire cesser les situations de conflit d'intérêts. L'article R 1111-1 A du CGCT précité permet expressément à plusieurs collectivités de choisir le même référent déontologue pour les élus locaux et de mutualiser ainsi cette fonction. C'est sur ce fondement que le conseil d'administration de HGI a, par une délibération du 16 mars 2023 décidé de proposer à ses adhérents, jusqu'à la fin du mandat municipal 2020-2026, la prestation de référent déontologue mutualisé. Cette prestation a été reconduite par une délibération du 9 février 2026 pour le nouveau mandat municipal 2026-2032.

La prestation de référent déontologue mutualisé proposée par HGI est comprise dans la cotisation forfaitaire que verse annuellement la collectivité à l'établissement et ne donne pas lieu à un coût supplémentaire (1104 € en 2025).

Enfin, conformément à l'article R 1111-1-1 B du CGCT, le référent déontologue est choisi pour une durée limitée et il peut être renouvelé dans ses fonctions. Il est donc proposé au conseil municipal de désigner les agents du service juridique de HGI comme référents déontologues pour les élus locaux jusqu'au prochain renouvellement général des assemblées locales en 2032.

Cette proposition est mise au vote et est approuvée à l'unanimité.

1- Renouveaulement de la cession de la jouissance et du transfert de la licence IV n°5787

Monsieur Sébastien Estieu est invité, en préambule, à quitter la salle.

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que cette licence est actuellement exploitée par Monsieur Sébastien Estieu, gérant du camping municipal de l'Orme Blanc à Carman. Cette cession avait été consentie dans la mesure où la licence n'est pas exploitée directement par la commune, et qu'il est nécessaire qu'un débit de boissons y soit rattaché afin d'éviter sa péremption. En l'absence d'autres demandes d'exploitation, Monsieur le Maire propose de renouveler la cession de la jouissance et le transfert de cette licence pour une durée supplémentaire d'un an.

Cette proposition est mise au vote et adoptée à l'unanimité.



A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and strokes.

A handwritten signature in blue ink, consisting of several overlapping loops and strokes.

